

# La litanie à travers les genres de discours. Une iconicité de l'extra-ordinaire

Emmanuelle Prak-Derrington

► **To cite this version:**

Emmanuelle Prak-Derrington. La litanie à travers les genres de discours. Une iconicité de l'extra-ordinaire. Paola Païssa, Ruggero Druetta. La répétition en discours, Academia-Lharmattan, pp.171-199, 2019, 978-2-8061-0447-2. halshs-02144280

**HAL Id: halshs-02144280**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02144280>**

Submitted on 1 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La litanie à travers les genres de discours Une iconicité de l'extra-ordinaire

### Résumé

En dehors du discours religieux, la litanie est le plus souvent perçue comme une répétition ennuyeuse et monotone. Nous montrons que son irruption dans les discours profanes assume en fait une fonction de ritualisation, et d'embranchement sur l'extraordinaire. Qu'elle soit religieuse ou profane, la litanie sert toujours à accomplir un ou des actes de langage solennels (prière, promesse, accusation, remerciements, etc.). Sa faiblesse informative apparaît alors inversement proportionnelle à sa puissance performative.

### Abstract. Ritual repetition in profane discourses

Outside its religious context, litany is often perceived as boring and monotonous repetition. Here I show that its appearance in profane discourse conveys a function of ritualisation or of pertaining to the extraordinary. Whether religious or secular, its amplified form is always used to perform one or more solemn speech acts (prayer, promise, commemoration, acknowledgement, etc.). Its informative "weakness" thus appears inversely proportional to its performative power.

**Mots-clés** : litanie, motivation et iconicité, rite, performativité, actes de langage

La litanie reflète parfaitement la discrimination évaluative qui frappe la répétition dans la conversation, qui a tôt fait de transformer le dire en plus en dire en trop, au-delà d'un certain seuil de reprises. La litanie, quand elle n'est pas liturgique, c'est presque pire que parler pour ne rien dire – et l'on sait que celui qui n'a rien à dire ferait mieux de se taire<sup>1</sup> –, c'est répéter pour dire la même chose... Pour quoi faire, et à quoi bon ? Le dictionnaire rend compte de cette discrimination, et admet deux sens pour la litanie, l'un propre, l'autre figuré : le premier renvoie au discours religieux, c'est une prière réservée aux situations solennelles (Veillée de Pâques, Toussaint, Première communion, prise de voile, etc.)<sup>2</sup>, le deuxième renvoie au discours usuel et à des emplois décrits de manière négative :

litanie [litani] n. f.

ÉTYM. 1155, *letanie*, jusqu'au xvii<sup>e</sup> ; lat. ecclés. *litania*, mot grec, « prière ».

1. Prière liturgique de forme populaire, où toutes les invocations sont suivies d'une formule brève récitée ou chantée par les assistants.

---

<sup>1</sup> Expression savoureusement commentée par Raymond Devos dans le sketch « Parler pour ne rien dire », [en ligne].

<sup>2</sup> Voir l'étude d'A. Rabatel (2015).

2. Fig. Longue énumération. Répétition ennuyeuse et monotone (de plaintes, de reproches, de demandes...). (*Le Grand Robert de la langue française*)<sup>3</sup>.

Les études linguistiques sur la répétition reflètent cette distinction générique : à côté des études qui valorisent la litanie et ses fonctions dans le discours religieux (Rabatel 2015, Mezzadri 2016), celles qui l'étudient dans les autres types de discours, en général le discours politique, lui concèdent une grande efficacité pragmatique, mais maintiennent une évaluation négative (« discours propagandiste », « sloganisation » (Tournier 1985), « intoxication collective » (Magri 2015), « bourrage de crâne » (Mayaffre 2015), etc.

Nous adoptons ici une approche transversale, énonciative et pragmatique, et posons qu'il n'y a pas d'un côté une litanie liturgique, et de l'autre une litanie profane, mais une seule et même répétition litanique, qui s'incarne de manière prototypique dans le discours religieux, et dont les autres manifestations, certes moins représentatives, ne peuvent être considérées comme des emplois « figurés ». Considérer la litanie à travers la diversité des types de discours (politique, littéraire, philosophique, médiatique...) peut alors permettre de dégager des propriétés communes, et de dissocier : *i*) la litanie non liturgique de son évaluation négative (il existe des litanies profanes éminemment positives) ; *ii*) le discours religieux de la catégorie du sacré (au-delà de la croyance monothéiste en un Dieu unique, le sacré renvoie à la croyance en des éléments suprahumains (l'État, la Nation, la laïcité, l'amour...) ou bien surnaturels (croyances dites alors « superstitieuses »).

Notre hypothèse est la suivante : toute litanie, qu'elle soit religieuse ou profane, collective ou individuelle, tend à mettre en place une scène rituelle, à charge d'élever le discours au-dessus de l'ordinaire. La notion de « rite », popularisée par les travaux sociologiques de Goffman (1974), est aujourd'hui étudiée dans les interactions les plus informelles ; nous l'employons dans un sens anthropologique qui voit dans le rite ce qui « fai[t] passer l'individu d'une situation déterminée à une autre situation tout aussi déterminée » (Van Gennep 1969 [1909] : 4). C'est cette dimension solennelle de passage que nous souhaitons mettre au jour dans la répétition litanique. C'est l'application des lois du discours pensées pour la conversation (Grice 1979, Sperber et Wilson 1989) qui fait de la litanie une forme « ennuyeuse et monotone » ; mais dans le rite, ce sont d'autres lois qui valent.

Nous procéderons en trois temps : nous nous demanderons en quoi et pourquoi la litanie transgresse ces lois, puis nous proposerons une définition figurale et pragmatique de la litanie. Nous décrirons enfin la litanie comme une forme iconique, de l'amplification, qui instaure une « scénographie »<sup>4</sup> de l'extraordinaire dans l'énonciation.

## **1. La réception négative de la litanie profane**

### **1.1 La litanie non religieuse : une forme transgressive**

Dans un article au titre très éclairant, « Mécanique et dynamique de la répétition en discours : figures de rhétorique et usages spontanés » (2014), Michèle Noailly et

---

<sup>3</sup> La même opposition se retrouve en allemand pour le mot « Litanei ».

<sup>4</sup> Maingueneau 2003.

Élisabeth Richard ont étudié la répétition litanique à travers le procédé de l'anaphore rhétorique. Les auteures concèdent à l'anaphore un effet « architecturant » très fort ainsi qu'un effet de saillance remarquable, mais lui reprochent son manque de dynamisme informationnel et son caractère mécanique.

On assiste à un phénomène d'entraînement, la mécanique enclenchée semble pouvoir se poursuivre indéfiniment, [...]. Cela confère une architecture très forte au texte. [...]. Après quoi, ou on reste là, ou la mécanique de la répétition se met en marche, et alors il n'y a plus de raison que ça s'arrête. Et on doit reconnaître que, plus le nombre de reprises augmente, *plus, évidemment, la formule répétée fera signal, s'imposera à la mémoire, au détriment de la partie différenciée de chaque énoncé, qui pourtant concentre sur elle toute l'information.* On est là dans un *processus semi-litanique, souvent incantatoire*, où la captatio est plus importante que tout le reste. *C'est mécanique, et c'est lassant.* (2014, p. 273, je souligne)

Les termes de « semi-litanique », « incantatoire », « *captatio* » sont employés de manière négative ; une opposition s'établit entre *bonne* et *mauvaise* répétition, sous la forme de *dynamique* vs *mécanique*. Le dynamisme tiendrait au nombre limité de reprises : l'anaphore est déclarée mécanique, tandis que l'ajout, la reprise dialogique et la relance de l'oral spontané sont évalués positivement parce qu'ils apparaissent en petit nombre. « [C]e procédé cumulatif peu subtil dès lors qu'il s'étend à des séquences indéfiniment perpétuées n'en est pas moins *redoutablement efficace, quand il est limité à un petit nombre de reprises.* » (Noailly et Richard 2014, p. 273-274, nous soulignons). Ce à quoi le discours semble ne pouvoir se soustraire est la contrainte de progression et /ou l'introduction de la variation. L'article conclut sur la bonne répétition :

[P]lutôt que d'avancer tout droit, on fait retour sur l'arrière du texte, et c'est par la reprise d'un segment antérieur qu'on le propulse vers son aval : on semble piétiner, mais c'est pour mieux avancer. [...] il y a mise en suspens de l'information, et cette attente renouvelle la dynamique du discours. [...] (*Id.*, p. 274)

Dans la communication comme transmission d'informations, on ne demande pas à celui ou celle qui parle de *tout* dire, mais de dire *seulement* ce qui est pertinent, c'est la loi de maximalisation de l'information de Dan Sperber et Deirdre Wilson (1989 : 88). Le problème de la litanie, c'est justement qu'elle s'efforce de *tout* dire, sans rien omettre. La litanie inverse la loi quantitative du second principe de pertinence (« *The greater the multiplication effect [of information] the greater the relevance* », Sperber et Wilson 1986 : 48), elle transforme le « moins pour le plus » en « plus pour le moins ». C'est sa tension vers l'exhaustivité qui la caractérise, et c'est cette tension (mais elle ne s'arrête donc jamais !) qui lui est reprochée.

## 1.2 La mise en suspens de la linéarité et la cohésion rythmique

Il est certain qu'on ne peut parler de progression « informationnelle », ni de « dynamisme communicationnel » (*communicative dynamism*, Firbas 1964) dans la litanie : à l'exception de l'ouverture et / ou de la clôture qui la circonscrivent, qu'est-ce qui doit être mis avant, qu'est-ce qui doit être mis après ? À l'instar de la liste, à l'instar de l'énumération (Milcent-Lawson *et al.* 2013), la litanie nous fait entrer dans le règne des paradigmes (Basso Fossali et Colas-Blaise 2017) et nous confronte à une mise en suspens de la linéarité :

(1) Faire son lit, faire les courses, faire la vaisselle, faire le marché, faire le ménage, faire la cuisine, certes ; mais *faire son deuil* ! On ne fait jamais son deuil, on survit, parce qu'il le faut, parce que

c'est dans l'ordre des choses [...] (Onfray 2015 : 23, souligné dans le texte)<sup>5</sup>.

Dans cette énumération, qui décline ici les compléments possibles du verbe « faire », il est impossible de déceler une quelconque progression, et seule la dernière occurrence est inamovible. Son statut d'exception est quintuplement souligné : par le point-virgule qui interrompt la série des virgules, par le *certes* et le *mais*, par l'italique, par l'exclamation et enfin par le commentaire. Elle offre une chute d'autant plus convaincante que tous les éléments qui précèdent sont, eux, interchangeables. Il semble en fait que tous les autres éléments n'aient été mentionnés que parce qu'ils s'opposent à ce verbe « faire son deuil ». L'anaphore rhétorique instaure une mise en ordre, une « cohésion rythmique » (Prak-Derrington 2017) qui sert d'autres buts que celui de l'information.

Dans l'exemple (2), une semi-litanie réduite à trois phrases négatives suivies de leur rectification, nous avons interverti « l'ordre » des énoncés dans l'une des deux versions :

(2a) [...] quand en 1947 le parti se créait, qu'avons-nous dit  
dans chaque village ou quartier des voleurs *nous n'en voulons pas*  
des injustes *nous n'en voulons pas*  
des riches *nous n'en voulons pas*  
*Nous voulons* les hommes qui suivent le chemin du prophète tracé par Dieu [...]

(2b) [...] quand en 1947 le parti se créait qu'avons-nous dit  
dans chaque village ou quartier des riches *nous n'en voulons pas*  
des injustes *nous n'en voulons pas*  
des voleurs *nous n'en voulons pas*  
*Nous voulons* les hommes qui suivent le chemin du prophète tracé par Dieu [...]  
(Extrait d'un discours de Sékou Touré, Discours de Conakry, 18.09. 1977, cité in Barry 2000)

Qui pourrait dire avec certitude laquelle des deux versions est le discours original ? Est-ce (2a) ou est-ce (2b) ? On pourrait bien sûr justifier son choix par des critères sémantiques, mais là n'est pas la question<sup>6</sup>. Quelles que soient les variations données (et ce serait la même chose pour une litanie très longue), elles sont assujetties à un but pragmatique : ce qui importe est toujours d'accomplir un ou des actes, ici celui de dénonciation, d'exclusion, de séparation entre les bons et les méchants citoyens. La litanie nous place devant la nécessité de dissocier le plan de la pertinence informationnelle de celui de la pertinence pragmatique.

## 2. La répétition performative

### 2.1 Dire, faire, montrer

#### Dire et faire dans répéter

Il faut poser que la fonction première de la répétition litanique n'est pas de transmettre des informations. On sait que *dire* est la désignation générique de tous les verbes de parole, et *faire* la désignation générique de tous les verbes d'action. Or, ces deux verbes sont associés dans *répéter*, désignation générique du dire et du faire *recommencé*.

---

<sup>5</sup> (1) est une énumération et non une litanie, parce qu'elle ne contient que des verbes à l'infinitif : ils ne sont pas prédiqués. L'exemple (2), en revanche, est litanique, selon notre définition (voir 2.2)

<sup>6</sup> Pour ceux qui voudraient bien savoir quel est le vrai discours, la réponse est (2b).

RÉPÉTER : Recommencer à dire, à faire. (*Le Grand Robert de la Langue française*)

WIEDERHOLEN: noch einmal sagen od. tun. (*Wahrig*)

REPEAT: Say again, do again (*Le Grand Robert & Collins*)

Quel autre verbe que *répéter* peut se targuer d'associer ainsi de manière intrinsèque à la fois *langage et action* ? Aucun des deux emplois n'est premier, aucun des deux n'est figuré. Dans la répétition verbale, l'alternative (OU) devient dualité (ET) : conçue pour être dite en public, chantée, murmurée, psalmodiée, etc., la litanie est un *dire* autant qu'un *faire vocal et gestuel*. C'est la coïncidence entre dire et faire qui définit la performativité : *quand dire, c'est faire* (Austin 1972) : il existe un lien constitutif entre répéter et faire, répétition et performativité. Pour la fonction référentielle, plus on répète, plus le message est « dilué ». Mais dans la litanie, la richesse perdue sur le plan locutoire se transforme en efficacité illocutoire et perlocutoire. La faiblesse informative de la litanie apparaît inversement proportionnelle à sa puissance performative.

### Dire et montrer dans répéter

« *Ce qui peut être montré ne peut être dit* »  
(Wittgenstein 1993 [1922] : 59)

La notion d'information est inappropriée pour décrire la litanie, même dans une définition élargie, qui inclut, à côté des informations référentielles, des informations sensorielles<sup>7</sup>. Dans le discours usuel, une information peut être vraie ou fausse, voire même falsifiée<sup>8</sup>, elle peut donc être modalisée, niée... Mais comment nier une litanie ? La litanie échappe à toute véridiction, elle ressortit non au *dire* mais au *montrer*. La distinction philosophique de Wittgenstein entre « ce qui peut être dit au moyen de propositions » et « ce qui ne peut pas [l]'être », a été exportée en linguistique avec beaucoup de variations dans son interprétation (voir Chanay *et al.* 2013), mais la plupart des linguistes s'accordent cependant sur une sorte de « noyau dur » du *montrer* dans l'énonciation : les interjections, les adverbiaux de phrase, les actes de langage (Chanay *et al.* : 14). Toutes ces manifestations sont infalsifiables parce qu'« indétachables de la réalité qu'[ils] qualifient » (Ducrot 1984 : 186). Il faudrait ajouter à ce noyau dur la répétition. Elle aussi échappe, constitutivement, à l'opposition du vrai et du faux.

C'est un fait absolument remarquable, qui nous semble n'avoir été jamais suffisamment souligné : avant d'être un dire, la répétition est un acte de langage. Plus exactement, elle s'ajoute à l'acte de langage qu'elle répète : à l'assertion, « Yes we can », à la question, « Pourquoi tant de haine ? », à l'ordre « Refusez d'obéir ! »... Et c'est cette ambivalence de l'acte effectué qui lui confère une place à part, sans doute unique, au sein des actes de langage. La répétition est l'acte le plus infalsifiable de tous ! Je peux nier une phrase assertée... Je ne peux pas nier une phrase répétée. Si je la nie, si je la modalise, si je la transforme en question, je ne la répète plus. L'acte de répéter implique le maintien à l'identique de la prédication. En d'autres termes : lorsque je répète je prédique *et* je ne prédique plus. *L'énoncé répété nous place devant le paradoxe d'une prédication qui échappe*

<sup>7</sup> Nous sommes sur ce point en désaccord avec A. Rabatel qui maintient la notion d'information dans la litanie, voir Rabatel à paraître, Prak-Derrington à paraître b.

<sup>8</sup> Voir « Désintox » d'Arte, le slogan de France info « Des infos justes, et pas juste l'info », etc.

à toute véridiction.

## 2.2 Définition

Nous ne définissons plus la litanie de manière générique (le discours religieux vs le discours profane), mais de manière pragmatique et posons : la litanie permet d'accomplir un ou plusieurs macro-actes de langage, d'une importance solennelle ou de portée exceptionnelle. Nous adoptons un critère d'identification formel, figural, ainsi qu'une restriction qui prend en compte sa fonction performative : nous ne considérons que les litanies qui portent sur une prédication, que cette dernière soit ou non réalisée sous forme verbale. Nous ne traiterons donc pas les litanies nominales, comme par exemple :

(3) On va se bâfrer, *yes* on va être des *kings* ! – L'ANGLAIS incrusté dans leur français, constamment, pour tout et pour rien, L'ANGLAIS comme s'ils vivaient dans une chanson pop ou dans une série américaine, comme s'ils étaient des héros, des étrangers, L'ANGLAIS qui allège les mots énormes, « vie » et « amour » devenant *life* et *love*, aériens, et finalement L'ANGLAIS comme une pudeur – et John et Sky ont hoché la tête en signe d'acquiescement infini, *yeah*, des *big waves riders*, des *kings*. (Maylis de Kérangal 2014 : 18, italique dans le texte, petites majuscules de nous)

Le seuil plancher de reprises litaniques pourrait être fixé à sept, nombre au-delà duquel la répétition est considérée comme pathologique dans le langage ordinaire (Roubaud et Loufrani 1993). Est litanique toute répétition figurale prédicative qui excède le seuil de sept répétitions (Roubaud et Loufrani 1993). Le problème est qu'il existe de nombreuses semi-litanies, au nombre de reprises bien plus réduit. On peut alors ajouter : Est également litanique toute répétition figurale qui se distingue par la quasi-absence de variations. Lorsque la litanie prédicative comporte une apostrophe, la répétition à l'identique peut porter soit sur l'apostrophe, soit sur la prédication, soit sur les deux (voir Rabatel 2017 : 27-31). Il n'y a pas de limite supérieure, la litanie prédicative peut se déployer sur plusieurs dizaines ou plusieurs centaines de fois. On trouve des répétitions litaniques aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, aussi bien dans le discours religieux que dans les meetings politiques, aussi bien dans des tribunes de la presse que dans des romans, etc. La litanie doit nécessairement comporter une figure rythmique (voir Prak-Derrington 2017, 2018) : le « vrac » qui est propre à la liste et à l'énumération est mis en ordre, de manière rythmique par une figure syntaxique : anaphore (répétition à l'ouverture), épiphore (répétition à la clôture), symploque (répétition à l'ouverture et la clôture), réduplication (« répétition immédiate et isofonctionnelle », Watine 2012 : 151).

(4) 1 *Je me souviens* que Reda Caire est passé en attraction au cinéma de la porte de Saint-Cloud.  
2 *Je me souviens* que mon oncle avait une 11 CV immatriculée 70 70 RL2.  
3 *Je me souviens* du cinéma *Les Agriculteurs*, et des fauteuils club du *Caméra*, et des sièges à deux places du *Panthéon*.  
[...]  
480 *Je me souviens*.  
À suivre...  
(Pérec 1978 ; 480 fois « Je me souviens », la fin impossible est dite par la dernière occurrence, en emploi absolu, et suivie de la mention « à suivre... »)

La distinction entre litanie religieuse et litanie profane n'est qu'une question de degré de catégorisation. La litanie religieuse se caractérise par son « autonomie textuelle » et par le cumul des « marqueurs d'extraordinaire » ; la répétition y est associée au procédé de

l’apostrophe<sup>9</sup>, elle-même éventuellement doublée du marqueur *Ô* (Grinshpun 2008)<sup>10</sup>, deux procédés qui signalent, même employés de manière singulative, l’entrée sur une « scène rhétorique » (Maingueneau 2016). En revanche, la litanie profane ne constitue pas un genre en soi – sauf exception, comme dans le livre de Pérec –, c’est en général une séquence textuelle « en relation de dépendance / indépendance avec l’ensemble plus vaste dont elle fait partie » (Adam 1992 : 28), qui peut ne conserver du solennel que la répétition de l’acte de langage.

#### *Ô* + APOSTROPHES + EPIPHORES

(5) Seigneur, *prends pitié*  
Seigneur, *prends pitié*  
*Ô* Christ, *prends pitié*  
*Ô* Christ, *prends pitié*  
Seigneur, *prends pitié*  
Seigneur, *prends pitié*  
Sainte-Marie, *priez pour nous*  
Sainte mère de Dieu, *priez pour nous*  
Sainte vierge des vierges, *priez pour nous*, etc.

(*Litanie des Saints*, la liste traditionnelle contient environ cent cinquante noms)<sup>11</sup>

#### SYMPLOQUE (A...B/AB/A...B : apostrophes et épiphores)

(6) *Salut aux humiliés, aux émigrés, aux exilés sur leur propre terre qui veulent vivre et vivre libres. Salut à celles et à ceux qu’on bâillonne, qu’on persécute ou qu’on torture, qui veulent vivre et vivre libres.*

*Salut aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre et vivre libres. Salut aux prêtres brutalisés, aux syndicalistes emprisonnés, aux chômeurs qui vendent leur sang pour survivre, aux indiens pourchassés dans leur forêt, aux travailleurs sans droit, aux paysans sans terre, aux résistants sans arme qui veulent vivre et vivre libres.*

(François Mitterrand, Discours de Cancun, 21.10. 1981, [en ligne])<sup>12</sup>

Lorsque le nombre de répétitions est plus restreint, on peut parler de semi-litanies. Les semi-litanies sont extrêmement fréquentes en ouverture et en clôture de nombre de « grands discours », dans des situations d’énonciation monogales, c’est également la forme privilégiée des refrains dans les chansons. Dans ce cas, la réitération se fait de manière immédiate, à l’identique ou avec très peu de variations. Ce type de litanie se base sur ce que nous appelons la *triplication*, c’est-à-dire une reduplication égale ou supérieure à trois. Trois constitue le seuil d’émergence du rythme<sup>13</sup>, il permet de rapprocher la parole du chant et la rend proprement incantatoire (Prak-Derrington, à paraître).

#### TRIPLICATIONS : VERS UNE PAROLE INCANTEE OU INCANTATOIRE

(7) *Free at last!*  
*We are free at last, thank God almighty,*  
*We are free at last!*

(Martin Luther King, dernière phrase du discours « I have a dream », Washington, 28.08.1963, Washington, [en ligne])<sup>14</sup>

<sup>9</sup> L’apostrophe « libèr[e] à l’intérieur du discours à l’espace pour l’extra-ordinaire », (Maingueneau 2016 : 34).

<sup>10</sup> « L’énonciation d’une séquence en *Ô* implique une « scène » qui relève d’un autre régime que celui de l’interaction de type conversationnel, fondée sur l’échange verbal [...] Locuteur et allocutaire sont en quelque sorte « amplifiés [...] », (Grinshpun 2008 : 147-148).

<sup>11</sup> <https://christus.fr/litaniae-sanctorum/>

<sup>12</sup> <http://discours.vie-publique.fr/notices/817144500.html>

<sup>13</sup> « La répétition ne peut engendrer de rythme proprement dit que si elle porte sur plus de deux événements » (Groupe  $\mu$  1977 : 149).

<sup>14</sup> <http://www.americanrhetoric.com/speeches/mlkihadream.htm>

(8) *Ne me quitte pas Ne me quitte pas Ne me quitte pas Ne me quitte pas*  
(Jacques Brel, chanson au titre éponyme, quatre fois dans le refrain)

(9) *Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime Que je t'aime*  
(Johnny Halliday, chanson au titre éponyme, six fois dans le refrain de la version enregistrée, répété indéfiniment en concert)

(10) *Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié, Seigneur, aie pitié...* (Prière du Nom, dite aussi prière du cœur, considérée comme la plus puissante de toutes les prières par l'Église d'Orient, qui doit se répéter indéfiniment)

### 3. La litanie : une iconicité de l'extraordinaire

La litanie est la forme *par excellence* de l'amplification. Cette amplification a, fondamentalement, une valeur iconique : elle vaut pour l'extraordinaire. Le débat sur l'iconicité, sur le caractère arbitraire ou bien motivé du langage verbal, qu'on fait en général remonter au *Cratyle* de Platon (Genette 1976), s'est vu renouveler ces dernières décennies, par l'émergence d'une « linguistique du signifiant », dite parfois aussi « linguistique analogique » (Monneret 2003, 2004).

L'iconicité est une propriété qui concerne toutes les polarités du triangle sémiotique : la relation entre signifiant et signifié (motivation relative saussurienne), la relation entre signifié et référent (iconicité des linguistiques cognitives), la relation entre signifiant et référent (symbolisme phonétique). Cette propriété, prise en son sens le plus large, peut être définie par le fait qu'au moins l'une des trois relations qui viennent d'être mentionnées possède un caractère non aléatoire. (Monneret 2003 : 4)

Nous définissons l'iconicité de la répétition de manière très large, comme une relation de motivation, c'est-à-dire non aléatoire, entre le signifiant répété et autre chose.

La litanie obéit à un principe très simple d'iconicité, celui de la proportionnalité, et peut être décrite par la formule suivante : « PLUS DE FORME vaut pour PLUS de X »<sup>15</sup>. Nous posons qu'elle met en œuvre au moins quatre types d'iconicité : *i*) à côté d'une *iconicité référentielle*, établissant une relation de motivation entre les mots et les choses, on est confronté *ii*) à une *iconicité énonciative*, qui reflète le statut de majesté d'un « surlocuteur » (L) et d'un « surdestinataire » (D), *iii*) à une *iconicité pragmatique*, entendue comme une relation de motivation entre les signifiants et les actes de langage, *iv*) enfin à une *iconicité interlocutive*, qui met en écho sur le mode empathique la performance orale et aurale<sup>16</sup> des interlocuteurs de chair (l et d).

Le dernier aspect, la dimension de partage et de communion, est connu pour être propre à la litanie (Rabatel 2015, Prak-Derrington à paraître b<sup>17</sup>), c'est la raison pour laquelle nous choisissons de nous concentrer sur les autres formes d'iconicité, en particulier l'iconicité énonciative et pragmatique qui n'ont, à notre connaissance, jamais encore été théorisées. L'iconicité pragmatique offre les pistes les plus riches pour la recherche, elle permet

---

<sup>15</sup> D'après Lakoff et Johnson, à propos de la réduplication : « MORE OF FORM stands for MORE OF CONTENT », (Lakoff & Johnson 1980 : 128, souligné dans le texte).

<sup>16</sup> Sur l'importance de l'oreille et la notion d'auralité, voir les travaux du médiéviste Paul Zumthor (par exemple 1990).

<sup>17</sup> Sur l'iconicité interlocutive, voir Ishikawa (1991). On peut aussi parler de dimension de communion et de partage (voir chap. VI, « Performance et performativité » in Prak-Derrington, à paraître b).

d'explorer la manière dont la répétition litannique articule de manière intrinsèque le *dire et le faire*, le *dire et le montrer*, l'*être* et le *nommer*... autant d'aspects et de propriétés insondables qui apportent un nouvel éclairage à la notion de performativité, mais que nous ne pourrons ici qu'effleurer...

Qu'elle soit orale ou écrite, la litanie est un marqueur d'entrée dans l'extraordinaire. Cet extraordinaire se décline sur le plan des circonstances, exceptionnelles, des instances énonciatives, hissées à un statut de majesté, de la relation interlocutive, qui vise à la « communion » des énonciateurs physiques autour de valeur partagées, enfin des actes de langage à accomplir, forcément solennels.

### 3.1 Amplification des instances énonciatives

La notion de sujet de l'énonciation est mouvante et protéiforme : sujet individuel, sujet sociétal, mais aussi sujet de l'acte de langage, sujet de l'inconscient et en définitive, sujet doté d'un corps. Le constat d'une non-coïncidence entre énonciateur, destinataires et les interlocuteurs physiques de l'énonciation est donc un domaine très largement exploré : du côté du producteur physique de l'énoncé, c'est la problématique de la polyphonie (Ducrot 1984) et du point de vue (Rabatel 2008), ou encore la problématique des aphorisations (le « subjectum », Maingueneau 2012 : 37), mais c'est aussi, du côté de la réception, la théorie d'un « grand dialogue » (Bakhtine 1970 : 302), avec le concept bakhtinien de « surdestinataire » (1984), ou encore la théorie de l'adresse multiple ou polyadressée (*Mehrfachadressierung*, Kühn 1995), plus connue sous le nom de « double adresse » en français (Siess et Valency 2002). Dans la litanie, les phénomènes de dissociation des instances énonciatives et des personnes physiques ressortissent à l'amplification.

Dans un échange ordinaire, on s'adresse à Pierre, Paul ou Virginie, mais on ne peut s'adresser à des centaines ou des milliers d'individus, et au-delà aux millions qui composent l'entité abstraite de la nation, on ne peut rendre compte de l'Histoire, d'événements et de décisions qui touchent un pays tout entier en respectant les règles conversationnelles. Par son mouvement d'amplification iconique, la répétition convertit les sujets individuels en instances énonciatives *de majesté*.

L'amplification concerne d'abord le statut du destinataire : la litanie est polyadressée ou adressée à une instance transcendante. Au-delà des personnes présentes (députés, membres du Congrès, etc.), c'est à la nation tout entière ou à des entités abstraites (« Jeunesse ! », « America ! », etc.) que s'adresse l'énonciateur, Dieu étant, dans la litanie religieuse, le destinataire suprême. On se trouve sur une « scène rhétorique » (Maingueneau 2016), où tant la topographie (Cour des Invalides, Panthéon, Mémorial Lincoln, le Reichstag, etc.) que la chronographie (discours post-attentats, 40<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, hommages, etc.) sont exceptionnelles. L'amplification du destinataire correspond au concept de « sur-destinataire » bakhtinien (1984 : 337), et fait écho, du côté de la production, à celui de « surlocuteur »<sup>18</sup>. Dans la litanie collective, le surlocuteur est un énonciateur qui exerce un pouvoir ou une fonction symbolique au sein de la communauté : leader politique, écrivain, etc., et qui par là-

---

<sup>18</sup> Nous préférons le nom composé de « surlocuteur » au terme de « surdestinataire », employé dans d'autres contextes par O. Rebol pour le slogan (1975), ou D. Maingueneau dans le cadre d'une correspondance épistolaire (2005), terme qui offrirait certes un pendant parfait au concept bakhtinien, mais qui, sans doute en raison de son caractère savant, est resté très peu usité.

même se pose en garant et médiateur des valeurs de la communauté adressée. Il faut souligner que dans la litanie individuelle (exemple 10), c'est par la seule répétition que le locuteur s'octroie un statut transcendant. L'énonciateur de la litanie est toujours amplifié, qu'il soit suspendu entre un NOUS inclusif et un NOUS de majesté (litanie collective), ou bien qu'il cherche à se doter d'un pouvoir qui se veut magique (litanie individuelle), c'est toujours un sujet de majesté « un 'je' dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues » (Benveniste 1966 : 235).

Un exemple de répétition performative célèbre, devenue symbole de l'éloquence oratoire et du pouvoir de la presse dans le monde entier, nous est donné par la lettre *J'accuse !* d'Émile Zola, publiée à la Une du journal *l'Aurore*. La lettre a provoqué la révision du procès Dreyfus, et ainsi transformé le cours de l'Histoire, sa fin exprime de manière exemplaire l'effacement des personnes physiques dans la litanie, au profit d'entités abstraites antagonistes, qui incarnent ici la lutte du Bien et du Mal :

(11) Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. [...] J'attends.

(Émile Zola, Lettre ouverte au Président Félix Faure, *L'Aurore*, 13.01.1898, J'accuse est répété dix fois, en comptant le titre, [en ligne])<sup>19</sup>

## 3.2 Amplification référentielle

### 3.2.1 Proscription du singulatif ...

L'amplification par la litanie ou semi-litanie reflète *l'impossibilité pour le locuteur de se contenter d'une prédication singulative*. Dans la litanie religieuse, le nombre de répétitions est triplement légitimé : par la sainteté ou la divinité du destinataire, par la situation de célébration et de partage qui unit prêtre et fidèles, par la nature exceptionnelle de la demande – il ne s'agit de rien de moins que d'implorer le salut de l'âme, l'intervention divine après une catastrophe, etc. « La réitération serait à la mesure du doute (d'être sauvé de son propre chef), de la crainte (de la mort) et, plus encore, de l'espérance (de la surmonter) », (Rabatel 2015 : 34). Les énoncés litaniques profanes disent d'autres cérémoniels : les adieux (11), la commémoration (12), les remerciements rituels (13), etc.

(12) LES ADIEUX

*Adieu* la peine et le plaisir

*Adieu* les roses

*Adieu* la vie

*Adieu* la lumière et le vent

Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent

Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses

Quand tout sera fini plus tard en Erivan

(Louis Aragon, 1956 : 227)

(13) LA COMMEMORATION

*Le 8 mai est une journée de souvenir. Se souvenir, cela signifie évoquer un événement avec toute la sincérité et la franchise nécessaires pour que cet événement s'imprègne dans notre for intérieur. Ce processus nous oblige à faire preuve d'une grande sincérité.*

En ce jour, c'est dans le deuil que nous évoquons le souvenir de tous les morts de la guerre et de la

---

<sup>19</sup> <http://www.deslettres.fr/lettre-demile-zola-a-felix-faure-jaccuse/>

*tyrannie. Nous évoquons en particulier le souvenir des six millions de Juifs assassinés dans les camps de concentration allemands. Nous évoquons le souvenir de tous les peuples victimes de la guerre, surtout des innombrables citoyens soviétiques et polonais qui ont trouvé la mort. Nous autres Allemands, évoquons dans le deuil le souvenir de nos compatriotes morts en tant que soldats lors des attaques aériennes dans leur patrie, en captivité ou victimes de l'expulsion. Nous évoquons le souvenir des Sinti et des Rom assassinés, des homosexuels tués, des aliénés mentaux assassinés, de tous ceux qui durent mourir en raison de leur conviction religieuse ou politique. Nous évoquons le souvenir des otages exécutés. Nous pensons aux victimes de la résistance dans tous les États occupés par notre armée. En tant qu'Allemands, nous honorons la mémoire des victimes de la résistance allemande, civile, militaire ou religieuse, de la résistance dans les milieux ouvriers et syndicaux, de la résistance communiste. Nous évoquons le souvenir de tous ceux qui, sans opposer une résistance active, acceptèrent de mourir plutôt que de désobéir à leur conscience.*  
(Richard von Weizsäcker, Discours du 8 mai 1985, [en ligne])<sup>20</sup>.

#### LES REMERCIEMENTS

(14) *Je remercie* tout d'abord la région Auvergne et le Fond Européen de développement régional (FEDER) pour avoir financé ce travail de thèse.

*Je remercie* Cédric Demonceaux, Eric Marchand, Lionel Lacassagne, Michel Dhome et Sébastien Goude pour avoir accepté de participer au jury de thèse et pour avoir souligné les efforts apportés à la réalisation de ce travail.

*Je remercie* tout particulièrement mes encadrants, Thierry Chateau et Marc Chevaldonné pour leur constante bonne humeur, leur soutien et la confiance qu'ils m'ont apportée.

[...]

*Je remercie* mes collègues de bureau, de couloir, d'équipe et d'axe pour tous les moments partagés.

Enfin, *je remercie* ma famille, sans oublier Mango et Caillou, pour avoir accepté et compris mon investissement dans ce travail.

(TEL, Serveur de thèses multidisciplinaires, HAL, Archives ouvertes)<sup>21</sup>

Sur la scène rituelle, c'est le singulatif qui est transgressif. Prenons l'exemple des remerciements : il faut avoir la notoriété d'un Alfred Hitchcock pour se voir décerner un Oscar et se contenter de déclarer de manière laconique « *Thank you... Very much indeed!* »... et aussitôt prendre congé<sup>22</sup>. La brièveté de la formule a fait d'elle l'un des plus célèbres discours de remerciements dans l'histoire de la cérémonie des Oscars. La répétition rend compte de la reconnaissance du lauréat et permet de célébrer la communauté tandis que le singulatif, dans ce cadre, s'apparenterait à une formule de routine insincère, voire ironique.

#### 3.2.2 ... et « vertige de l'exhaustif »<sup>23</sup>

Au-delà de leur caractère rituel, les paradigmes de la répétition reflètent une quête d'iconicité. La répétition s'efforce de recenser les mille et une facettes d'une totalité, dans l'espoir de faire coïncider mots et réalité ; l'amplification dans la nomination reflète le caractère exceptionnel de ce qui est désigné : c'est le divin insaisissable, c'est la totalité des saints (litanie des saints), c'est la totalité des accusés (les neuf accusés dans la lettre « J'accuse » d'Émile Zola), c'est la totalité des victimes du nazisme (le discours du 8 mai 1985, de Richard von Weizsäcker, ex. 13), c'est la quête des souvenirs communs à toute une génération (les 480 fois de « Je me souviens » de Georges Pérec, ex. 4) etc. : c'est toujours un exhaustif insaisissable que la litanie s'efforce de saturer, c'est toujours un indicible, un

<sup>20</sup> [https://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Downloads/DE/Reden/2015/02/150202-RvW-Rede-8-Mai-1985-franzoesisch.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](https://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Downloads/DE/Reden/2015/02/150202-RvW-Rede-8-Mai-1985-franzoesisch.pdf?__blob=publicationFile)

<sup>21</sup> <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01295003/document>

<sup>22</sup> C'est le discours de remerciements le plus concis de toute l'histoire des Oscars. Voir la vidéo sur youtube. [https://www.youtube.com/watch?v=DitE\\_e3VDMk](https://www.youtube.com/watch?v=DitE_e3VDMk)

<sup>23</sup> Expression de Ricardou 1990 [1973] : 137.

ineffable, qu'il s'agit de montrer. La tension iconique tend alors à réduire l'écart entre la langue et le réel, afin d'ajuster terme à terme les mots aux choses, dans une nomenclature sans fin. Dans une des *Fictions* de Jorge Luis Borges, un personnage doté d'une mémoire prodigieuse, Funes, rêve d'une langue qui doterait chaque objet et chaque être d'un « nom propre », sans jamais se contenter d'aucune généralisation :

[Funes], ne l'oublions pas, était presque incapable d'idées générales, platoniques. Non seulement il lui était difficile de comprendre que le symbole générique chien embrassât tant d'individus dissemblables et de formes diverses ; cela le gênait que le chien de trois heures quatorze (vu de profil) eût le même nom que celui de trois heures un quart (vu de face) (Borges 1983 : 117).

Cette nouvelle borgesienne est une fiction cratylienne, qui nie la constitutive non-coïncidence des mots et des choses, et récuse leur « dualisme absolu ».

[L]a langue est soumise à la loi du dualisme absolu [...] il existe deux ordres, celui des signes et celui des choses, rien du premier ne pouvant agir comme cause sur le second et inversement [...] (Milner 1978 : 58).

Ce dualisme absolu contredit la croyance des enfants et des locuteurs ordinaires, qui pensent au contraire que mots et choses ne font qu'un : « Pour le sujet parlant, il y a entre la langue et la réalité adéquation complète : le signe recouvre et commande la réalité ; mieux, il est cette réalité (*nonem omen*, tabous de parole, pouvoir magique du verbe, etc.) » (Benveniste 1966 : 52). La litanie procède de ce mimologisme primitif, et c'est pour cela qu'elle proscrie l'abstraction : elle ne se contente jamais d'une désignation générique, mais énumère les particuliers au sein du général, la diversité dans l'unité. Prenons l'exemple de la commémoration en 13) : si le discours de Weizsäcker a été unanimement loué, en Allemagne et dans le monde entier, c'est parce qu'il recense une à une toutes les victimes du nazisme, il n'est pas un peuple, pas une communauté, pas un groupe, qui soit oublié, l'exhaustivité litanique témoigne de « la montagne de souffrance humaine » (*ein Gebirge menschlichen Leids*) que le III<sup>e</sup> Reich et la guerre ont laissée.

### 3.3 Amplification des actes

Ce mouvement de rassemblement d'une réalité profuse se retrouve sur le plan pragmatique : des énoncés apparemment hétérogènes sont rassemblés pour former un ou des macro-acte(s), explicites ou implicites. Et des énoncés apparemment constatifs acquièrent, parce qu'ils sont mis bout à bout, une valeur performative. Nous retrouvons ici ce que nous avons décrit dans notre deuxième partie comme la fonction première de la litanie : sa fonction performative. Pour transformer un acte ordinaire en acte rituel, il faut répéter.

Le témoin, lorsqu'il doit prêter serment devant le tribunal, recourt à une reduplication ou triplification, en même temps qu'il accomplit le geste de lever la main droite : « Je jure de dire *la vérité, rien que la vérité, toute la vérité* » (« Ich schwöre, *die Wahrheit, nichts als die Wahrheit zu sagen* »). Dans la cour de récréation, les enfants jurent, la main sur le cœur ou en crachant par terre, un serment décliné sur un rythme binaire : « *Croix de bois, croix de fer, si je mens je vais en enfer !* ». Dans le *Confiteor*, le pénitent, avant de demander pardon, récite trois fois : « C'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute » (« *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa* »), pour faire acte de contrition. La répétition apparaît comme la forme privilégiée de l'énonciation performative solennelle, que cette dernière soit effective ou invoquée. C'est pour nous la fonction première de la litanie.

### 3.3.1 La conversion en un macro-acte : l'exemple de la promesse

Les typologies des actes de langage abondent, nous adoptons celle de François Recanati, pour sa cohérence et sa simplicité (voir schéma arborescent in Recanati 1981 : 181). En face des actes constatifs, il distingue trois types de performatifs : les *déclaratifs*, les *prescriptifs* (*directifs* dans la terminologie de Searle) et les *promissifs*.

La plus célèbre litanie du discours politique français des dernières décennies, l'anaphore rhétorique de François Hollande, à la fin du débat de l'entre deux tours de 2012, n'est autre qu'un macro-acte de promesse, réalisé à partir d'énoncés au futur<sup>24</sup>. Le futur a une valeur modale, il signale un « engagement du locuteur par rapport à son dire, lequel, de ce fait, est plus orienté vers l'agir » (Confais 1990 : 286). En disant « je viendrai », le locuteur s'engage certes à venir, mais il n'accomplit pas une promesse *stricto sensu*. Dans la litanie de Hollande, la mention explicite de l'acte de promesse est avantageusement remplacée par la multiplication des énoncés au futur, dont la valeur modale d'engagement à l'action est réitérée à chaque énoncé. Je ne reproduis ici que la première et les trois dernières occurrences.

(15) 1. Moi Président de la République, je ne *serai* pas le chef de la majorité, je ne *recevrai* pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée.

[...]

13. Moi Président de la République, *j'engagerai* de grands débats. On a évoqué celui de l'énergie et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions-là de grands débats citoyens.

14. Moi Président de la République, *j'introduirai* la représentation proportionnelle pour les élections législatives, pour les élections non pas celles de 2012 mais celles de 2017, parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités soit représenté.

15. Moi Président de la République, *j'essaierai* d'avoir de la hauteur de vue pour fixer les grandes orientations, les grandes impulsions. Mais en même temps, je ne *m'occuperai* pas de tout et *j'aurai* toujours le souci de la proximité avec les Français.

J'avais évoqué une présidence normale, rien n'est normal quand on est président de la République puisque les conditions sont exceptionnelles [...].

(François Hollande, Débat de l'entre-deux-tours, 2.05.2012, [en ligne])<sup>25</sup>

Pris globalement, les quinze énoncés au futur de « Moi Président » dessinent un macro-acte de promesse que l'on pourrait résumer *par défaut* en ces termes : « Je serai un meilleur président que Nicolas Sarkozy », macro-acte qui s'impose avec évidence à tous et à toutes, sans avoir jamais été prononcé. C'est la « preuve par la répétition » : elle construit autant de facettes, autant d'énoncés au contenu différent, d'un macro-acte diffus et pourtant inambigu. La puissance de la litanie réside ici dans sa capacité à effectuer un acte performatif indubitable et des plus solennels, en l'absence de *verbum dicendi* explicite. Si cette anaphore a tant marqué les esprits – alors que quinze fois, c'est relativement peu si l'on compare, par exemple, aux quarante-six fois d'un « Pourquoi tant de haine ? », prononcées par son rival Sarkozy dans un discours de campagne<sup>26</sup>, c'est parce qu'elle était éminemment transgressive dans le cadre du débat télévisuel de l'entre-deux tours. La péroraison de Hollande

---

<sup>24</sup> C'est aussi, implicitement, un macro-acte d'accusation et de dénonciation de Nicolas Sarkozy, mais nous ne pouvons pas nous pencher, dans le cadre de cet article, sur le caractère multiple des actes implicites effectués par la litanie.

<sup>25</sup> <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120503.OBS4589/verbatim-hollande-moi-president-je-serai.html>

<sup>26</sup> Au sein des présidents de la V<sup>e</sup> République, Sarkozy peut être considéré comme le champion des anaphores (Calvet et Véronis 2007). Voir l'analyse que nous faisons de « Pourquoi tant de haine ? », in Prak-Derrington 2017.

s'affranchissait des règles conversationnelles de « *semi-fresh talk* » qui caractérisent ce genre de débats (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 11), elle disqualifiait la personne physique de son rival, passait au-dessus de sa tête pour ne plus s'adresser qu'à un surdestinataire : *l'entité abstraite de la nation, l'instance citoyenne*.

Figure par excellence de l'élégance tribunitienne, l'anaphore est un procédé dont la grandiloquence cadre mal avec le ton général de ces débats. Elle doit rester un procédé relativement exceptionnel, qui n'apparaît que dans des moments eux-mêmes exceptionnels [...] (Kerbrat-Orecchioni 2017 : 139).

Par cet acte amplifié et même démesuré, qui ignorait délibérément tant la présence des journalistes que celle du président encore en exercice, Hollande s'arrachait à sa place de présidentiable pour se hisser *de facto* dans la position d'un surlocuteur, qui ne répond déjà plus que devant la France de ses actes et de ses déclarations : sa litanie vaut profession de foi. Il fournissait en direct la preuve de l'assertion par laquelle il clôturait sa litanie : la promesse d'être à la hauteur de l'exceptionnel. « [R]ien n'est normal quand on est président de la République puisque les conditions sont exceptionnelles ».

« Les promesses n'engagent que ceux qui les croient », dit-on souvent, pour se moquer des citoyens qui leur accordent foi, en passant outre l'écart qui sépare la déclaration d'intention du locuteur de la réalisation. Crédulité ? La croyance de la part des destinataires<sup>27</sup> rend possible l'existence de l'acte de promesse, et l'apparente à un acte de foi. La plus haute promesse litannique est celle du Paradis, dans le Sermon de Jésus sur la Montagne, sans doute le passage le plus connu des Évangiles (« Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ! Heureux les affligés, car ils seront consolés ! Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre ! », Matthieu 5, Bible Louis Segond, [en ligne]<sup>28</sup>). La parole christique ne recourt nullement à la mention explicite de l'acte à la première personne du singulier et au présent, pour être incontestable. Sa puissance performative est celle de « la preuve par la répétition », « Heureux... » est décliné neuf fois. La promesse se donne à entendre ou à voir, elle est, elle existe sans avoir été dite, à la fois visible et invisible. La répétition, en déroulant ses paradigmes de la nomination, convertit le *dire* en *faire être*. Se dessine une mise en œuvre de la performativité qui diffère de celle du dire comme *faire*, mais renvoie à la croyance en un pouvoir absolu de la parole. « Au commencement était le Verbe ... » (Jean 1,1). *Quand répéter, c'est faire être*.

### 3.3.2 Vers une fonction magique

La puissance de conversion par la répétition peut s'observer dans un des discours les plus cités du XXe siècle, « I have a dream »<sup>29</sup>, de Martin Luther King. À la différence de *promettre*, qui est un verbe performatif, *faire un rêve* renvoie, lorsqu'il est exprimé de manière singulative, à un procès constatif : le fait de rêver n'implique pas qu'on le dise, le fait de le dire n'implique pas qu'on est en train de rêver.

Tout change lorsque la formule est répétée (huit fois dans le discours) : *I have a dream* acquiert une valeur prophétique et incantatoire. Le Tout est plus que la somme de ses parties !

---

<sup>27</sup> L'étude des conditions de félicité de la promesse (engagement, sincérité) est centrée sur le locuteur (Searle 1982).

<sup>28</sup> <http://sainte bible.com/matthew/5-3.htm>

<sup>29</sup> <http://www.americanrhetoric.com/speeches/mlkihadream.htm>

La litanie convoque autant de facettes de ce rêve, qui se déroule, prend forme, profondeur et consistance, au fur et à mesure des répétitions enrichies de leurs variations. L'énumération des plus hautes vertus auxquelles tend l'humanité (l'égalité, la fraternité, le respect de l'Autre quelle que soit sa couleur, la fin du racisme et de la ségrégation, la solidarité) n'a pas pour fonction de *décrire* un rêve, mais bien de le *faire advenir* : *changer le monde, les gens, les mentalités*.

Les linguistes qui ont travaillé sur la répétition litanique évoquent d'ailleurs de manière unanime sa dimension *magique* ou *incantatoire*, sans toutefois se départir de leur circonspection vis-à-vis de la notion<sup>30</sup>. Le terme de « magie » n'est pas linguistique, dans les sciences humaines, c'est l'anthropologie et la sociologie qui l'étudient : la magie est du côté de l'occulte, si ce n'est de l'inculte<sup>31</sup>, la performativité résolument placée du côté de la connaissance et de la scientificité. Mais lorsqu'on abandonne les étanchéités disciplinaires, les deux notions s'avèrent largement coïncider, en ce sens que leur commune visée n'est autre que de *transformer par le pouvoir des mots la réalité*. Qu'est-ce que qu'un énoncé magique, sinon un énoncé performatif d'un genre particulier<sup>32</sup>? Jakobson mentionne d'ailleurs brièvement l'existence d'une « fonction magique ou incantatoire » (1963 : 217), mais contrairement à ce que laisseraient supposer ses exemples, cette fonction n'est nullement réservée à des formules ésotériques dites par des prêtres et des sorciers, mais peut être mise en œuvre par n'importe quel locuteur : il lui suffit pour cela de répéter. Nous illustrons ce fait par un dernier exemple.

Il s'agit d'une anaphore rhétorique souvent donnée comme emblématique de la figure, et qui est tirée de la tragédie *Horace* de Corneille. De manière significative, la litanie est toujours citée sous une forme tronquée, qui ne contient que l'apostrophe à l'identique, sans les prédications qui la suivent (Morier 1998 : 115 ; Mayaffre 2014 [en ligne], etc.). C'est un peu comme si l'on voulait analyser la référence d'un pronom ana- ou cataphorique sans considérer le contexte linguistique antérieur ou postérieur contenant sa source.

(16) *Rome*, l'unique objet de mon ressentiment !  
*Rome*, à qui vient ton bras d'immoler mon amant !  
*Rome*, qui t'a vu naître, et que ton cœur adore !  
*Rome* enfin que je hais parce qu'elle t'honore !  
(Corneille, *Horace IV*, 5, Camille)<sup>33</sup>

---

<sup>30</sup> Par exemple : « On est là dans un processus semi-litanique, *souvent incantatoire*, où la *captatio* est plus importante que tout le reste [...] » (Noailly et Richard 2014 : 273), ou « Les anaphores rhétoriques [...] participent à une manière *d'envoûtement* [...] ou à une *intoxication collective* » (Magri-Mourgues 2015), etc. Il nous semble que seul Barry parle de magie sans négativité : « L'automatisme que ces paroles déclenchent chez les auditeurs rappelle la *puissance mystérieuse du verbe* dans *les paroles incantatoires* des sociétés traditionnelles africaines [...] » (Barry 2000, [en ligne]).

<sup>31</sup> Dans les théories évolutionnistes du progrès (par exemple Frazer dans *Le Rameau d'or*, Freud dans *Totem und Tabu*), la magie précède la religion qui précède la science. On admet aujourd'hui que la magie n'est pas réservée aux sociétés dites primitives et qu'elle peut tout à fait coexister avec la pensée rationnelle dans les sociétés dites civilisées.

<sup>32</sup> Pour un essai de définition de l'énoncé magique, voir Todorov 1973. Sur la fonction magique de la répétition d'une phrase, voir Prak-Derrington 2012. C'est autour de la fonction magique du langage qu'est construit, le polar linguistique et sémiotique de L. Binet, *La septième fonction du langage* (Binet 2016).

<sup>33</sup> (Corneille 2017 [1641] : 1011-1012)

Sous cette forme réduite, la répétition est amputée de sa fonction principale, qui est bien sûr performative — et même incantatoire, puisqu’il s’agit d’un acte de « magie noire » : en effet, l’individu appelle de ses vœux l’aide de puissances surnaturelles pour provoquer la destruction et le mal. La quadruple apostrophe *Rome* amorce la profération d’un acte de malédiction, et c’est la violence de cet acte qui légitime la répétition. La scène est très célèbre et passe pour l’une des plus belles tirades de Corneille, elle est d’ailleurs bel et bien connue en tant qu’*acte de langage*, puisque répertoriée dans le patrimoine littéraire sous le nom des « imprécations de Camille ». Ci-après la malédiction juste après l’anaphore, qui décline le paradigme de la destruction sur dix prédications :

(17) *Puissent tous ses voisins ensemble conjurés  
Saper ses fondements* encor mal assurés [1] !  
Et si ce n'est assez de toute l'Italie,  
*Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie* [2] ;  
*Que cent peuples unis des bouts de l'univers  
Passent pour la détruire* et les monts et les mers [3]!  
*Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles* [4],  
Et de ses propres mains *déchire ses entrailles* [5] ;  
*Que le courroux du ciel* allumé par mes vœux  
*Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux* [6]!  
*Puissé-je* de mes yeux y voir *tomber ce foudre* [7],  
*Voir ses maisons en cendre* [8], et *tes lauriers en poudre* [9],  
*Voir le dernier Romain à son dernier soupir* [10],  
*MOI SEULE EN ETRE CAUSE, ET MOURIR DE PLAISIR ! (Ibid.)*

Dans le théâtre classique versifié, la répétition lexicale à l’identique est proscrite (trop pauvre !) ; l’amplification de l’apostrophe s’allie à la rime et au rythme des alexandrins, pour nous faire entrer dans une signifiante de l’invocation. Dans le combat qui oppose Rome à Albe, les Horaces et les Curiaces, Camille la Romaine n’a pas droit aux armes ; elle n’a d’autre choix que d’attendre et accepter l’issue d’un affrontement qui ne peut être que fatal : perdre son frère ou son amant. C’est son frère Horace qui tue son amant, remporte la victoire pour Rome, et vient auprès d’elle s’en vanter, déclenchant ses imprécations. L’acte de malédiction, décomposé et multiplié en dix énoncés, arrache Camille à son statut de femme et d’énonciatrice ordinaire, et donne à sa Voix une amplification maximale. Sa révolte verbale est un crime impardonnable et est aussitôt châtiée, Camille est assassinée par son propre frère. Le fratricide a lieu en coulisse et n’éveille, du moins à l’époque de Corneille, et en tout cas jusqu’au XVIII<sup>e</sup> siècle, si l’on en croit Voltaire, ni l’horreur ni la pitié du spectateur. « Il y a une observation à faire, c’est que jamais les douleurs de Camille ni sa mort, n’ont fait répandre une larme » (Voltaire 1975 [1763] : 280). Cette absence de pitié dont fait état Voltaire nous semble liée à la profération de cet acte de malédiction qui fait de Camille une hors-la-loi de « l’Ordre du discours ». Tout autant et sans doute plus que sa passion et ses pleurs pour son amant Curiace, c’est sa révolte par le Verbe, sa prétention à égaler les dieux, c’est la menace de damnation dite par la répétition litanique qui trouve un terrible châtement.

## Conclusion

Au terme de ce parcours, on est bien loin de la définition du dictionnaire, qui voit en la litanie profane une « longue énumération », une « répétition ennuyeuse et monotone » et la restreint à des actes de langage forcément négatifs tels que la plainte, le reproche, etc. (*Le*

*Grand Robert de la langue française*). Qu'elle soit religieuse ou profane, la répétition litannique met en avant *l'acte de répéter*, et c'est cet acte de répéter, ajouté à un acte de langage singulatif (remercier, promettre, etc.) qui assume la fonction d'« embrayeur sur l'extraordinaire ». Par sa forme amplifiée, la répétition litannique *suggère* et *met en iconicité* une réalité qui échappe au banal, quand elle n'est pas tout simplement insaisissable. Elle confère aux énoncés performatifs ordinaires une performativité rituelle, ou transforme des énoncés constatifs en un macro-acte performatif, qui se double même, dans certains cas, d'un pouvoir « magique »...

L'iconicité de l'amplification litannique ressortit à la *signifiante*, que nous définissons de manière restrictive comme le mode des signifiants non-substituables, ou mode du « corps des signes » (Prak-Derrington 2018). De fait, s'il est dans la nature des signes verbaux de nous faire accéder à d'invisibles réalités (c'est la définition du signe de Saint-Augustin), la répétition fait plus que cela et va bien plus loin : elle *donne corps* à ces réalités. C'est parce qu'elle est un geste vocal, c'est parce qu'elle donne à voir et à entendre, que la répétition litannique est « magique » : elle substitue à l'absence du référent la présence du signe comme corps. L'absence devient présence, convertie par les mots en une réalité tangible, audible ou visuelle. Pour nos sens physiques, *il faut avoir un corps pour exister* – on le voit d'ailleurs en anglais, dans l'étymologie de *some-body* (quelqu'un) et *no-body* (personne). *Répéter, de manière litannique, c'est donner corps à ce qui est absent, ou ce qui nous dépasse* : l'indicible et l'ineffable, l'invisible et le divin, mais aussi, parfois, ce qui n'est pas encore et que l'on voudrait faire être... La répétition figurale déploie un mode de signifier qui est *incarné* (Prak-Derrington, à paraître), elle ressortit à une énonciation qui n'est plus seulement, pour reprendre la célèbre formulation de Benveniste (1974 : 80), une « mise en fonctionnement », mais une véritable « *mise en corps* de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Mais ceci est une autre histoire...

## Bibliographie

### Références primaires

*Les références primaires électroniques figurent en note, elles ont toutes été vérifiées une dernière fois le 12. 02. 2018. Ne sont données ici que les références sous forme papier.*

ARAGON Louis, 1956, « Strophes pour se souvenir », in *Le Roman inachevé*, Paris, Gallimard.

BINET Laurent, 2016. *La septième fonction du langage: roman*, Paris, Librairie générale française.

CORNEILLE Pierre, 2017 [1641], *Horace*, in *Théâtre*, Tome II, Paris, Classiques Garnier.

BORGES Jorge Luis, 1983, *Fictions*, Paris, Gallimard.

KERANGAL Maylis de, 2014, *Réparer les vivants*, Paris, Gallimard.

ONFRAY Michel, 2015, *Cosmos: une ontologie matérialiste*. Paris, Flammarion.

PEREC Georges, 1978, *Je me souviens*, Paris, Hachette littérature.

VOLTAIRE 1975 [1763], *Commentaires sur Corneille*, in *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Tome 54, Oxford, The Voltaire Foundation.

## Références secondaires

- ADAM Jean-Michel, 1992, *Les textes, types et prototypes*, Paris, Nathan.
- AQUIEN Michèle, 2016, *Poétique et psychanalyse : l'autre versant du langage*, Paris, Classiques Garnier.
- AUSTIN John Langshaw, 1991 [1972], *Quand dire, c'est faire*. Traduit par Gilles Lane, Paris, Seuil.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1970, *La poétique de Dostoïevski*. Traduit par Isabelle Kolitcheff, Paris, Seuil, 1970.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1984, *Esthétique de la création verbale*, traduit par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard.
- BARRY Alpha Ousmane, 2000, « Linéarité discursive et bouclages énonciatifs dans le discours de Sékou Touré », *Semen*, 2000, n° 12.
- BASSO FOSSALI Pierluigi, et COLAS-BLAISE Marion (éds), 2017, « La notion de paradigme dans les sciences du langage ». *Signata*, n° 8 (2017). <http://journals.openedition.org/signata/1261>.
- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- CALVET Louis-Jean et VERONIS Jean, 2008, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil.
- CHANAY, Hugues de, COLAS-BLAISE Marion, et LE GUERN Odile (éds) , 2013, *Dire / montrer. Au cœur du sens*. Chambéry, Université de Savoie.
- CONFAIS Jean-Paul, 1990, *Temps, mode, aspect: les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*. Minuit.
- FIRBAS Jan, 1964, « On defining the theme in functional sentence analysis ». *Travaux linguistiques de Prague*, n° 1 : 267-80.
- FREUD Sigmund, [1913] 1978, *Totem und Tabu. Gesammelte Werke: chronologisch geordnet*. Bd 9, Frankfurt am Main, Fischer.
- FRAZER James George [1911] 1981, *Le Rameau d'or*, tome 1, Paris, Robert Laffont.
- GENETTE Gérard, 1976, *Mimologiques: voyage en Cratylie*. Paris: Seuil.
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*. Traduit par Alain Kihm, Paris, Minuit.
- GRICE H. Paul, 1979, « Logique et conversation ». *Communications* 30, n° 1 (1979): 57-72.
- GRINSHPUN Yana, 2008, *Ô entre langue(s), discours et graphie*, Paris, Ophrys.
- GROUPE μ, 1977, *Rhétorique de la poésie: lecture linéaire, lecture tabulaire*, Paris, Seuil.
- ISHIKAWA Minako, 1991, « Iconicity in discourse: The case of repetition ». *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse* 11, n° 4 (1991). <https://doi.org/10.1515/text.1.1991.11.4.553>.
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, traduit par Nicolas Ruwet, Paris, Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2017, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises: constantes et évolutions d'un genre*, Paris, l'Harmattan.
- KÜHN Peter, 1995, *Mehrfachadressierung: Untersuchungen zur adressatenspezifischen Polyvalenz sprachlichen Handelns*, Tübingen, Niemeyer.
- LAKOFF George ET JOHNSON Mark, 1980, *Metaphors we live by*, Chicago, London, University of Chicago Press.
- MAGRI-MOURGUES Véronique, 2015, « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy », *Semen*, n° 38. <http://journals.openedition.org/semen/10319>
- MAINGUENEAU Dominique, 2016, « Apostrophe et scène rhétorique ». In *Figures en discours*, Academia/Lharmattan, 19-34.
- MAINGUENEAU Dominique, 2005, « Détachement et surdestinataire. La correspondance entre Pascal et les Roannez », *Semen*, 2005, n° 20.

- MAINGUENEAU Dominique, 2003, « La situation d'énonciation entre langue et discours », *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), 197-209.
- MAYAFFRE Damon, 2015, « L'anaphore rhétorique. Figure des figures du discours électoral de N. Sarkozy », *Pratiques*, 2015, n° 165-166.
- MEZZADRI Agathe, 2016, *Une recherche de la pure écriture : du paradoxe à la répétition : analyse stylistique des oeuvres dévotes de Fénelon*, Thèse soutenue à l'Université Lyon III.
- MILCENT-LAWSON Sophie, Lecolle Michelle et Michel Raymond (eds.), 2013, *Liste et effet liste en littérature*, Paris, Classiques Garnier numérique.
- MILNER Jean-Claude, 1978, *L'amour de la langue*, Paris, Seuil.
- MONNERET Philippe, 2004, *Essais de linguistique analogique*, Dijon, ABELL.
- MONNERET, Philippe (ed.), 2003, *Le mot comme signe et comme image: lieux et enjeux de l'iconicité linguistique*, Dijon, ABELL (coll. « Cahiers de linguistique analogique »), vol.n°1.
- MORIER Henri, 1998, *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France.
- NOAILLY Michèle, et Elisabeth RICHARD, 2014, « Mécanique et dynamique de la répétition en discours: figures et rhétorique et usage spontanés ». In *L'art de répéter. Psychanalyse et création*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 271-81.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, à paraître. « La répétition figurale : une signifiante incarnée », in Magri-Mourgues V., Ph. Wahl (éds), *Répétition et signifiante. L'invention poétique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, inédit de HDR, *La signifiante de la répétition*.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2018, « Unités de sens, unités de son : les figures rythmiques de la répétition », M. Monte, S. Thonnerieux, Ph. Wahl (dir.), *Méthodes stylistiques : unités et paliers de pertinence*, Presses Universitaires de Lyon, 207-221.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2017, « Quand les syntagmes se font paradigmes. La cohésion rythmique de la répétition », *Signata. Annales des sémiotiques*, 2017, n° 8, 145-174, <https://journals.openedition.org/signata/pdf/1397>
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2015, « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées », *Le discours et la langue*, 2015, 7.2, 39-57.
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, 2012, « Évoquer, invoquer, survivre : "Je sais que tu reviendras" », In K. Nassikas, E. Prak-Derrington et C. Rossi (éd.), *Fabriques de la langue*, Paris, Presses Universitaires de France, 311-339.
- RABATEL Alain, à paraître. « Répétition en avant et signifiante (dans « Sainte Geneviève patronne de Paris » de Charles Péguy) », in Magri-Mourgues V., Ph. Wahl (éd.), *Répétition et signifiante. L'invention poétique* Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL Alain et MAGRI-MOURGUES Véronique, 2015, « Répétitions, figures de répétition et effets pragmatiques selon les genres ». *Le discours et la langue*, no 7.2 : 7-22.
- RABATEL Alain, 2015. « Des répétitions dans le discours religieux: l'exemple des litanies. », *Le discours et la langue*, 2015, vol. 7-2, Répétitions et genres.
- RABATEL Alain, 2008, *Homo narrans*, Limoges, Lambert-Lucas, tome 1, *Les points de vue et la logique de la narration*.
- REBOUL Olivier, 1975, *Le slogan*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- RECANATI François, 1981, *Les énoncés performatifs: contribution à la pragmatique*. Paris, Minuit.
- RICARDOU Jean, 1990, *Le nouveau roman*, suivi de *Les raisons de l'ensemble*, Paris, Seuil.
- ROUBAUD Marie-Noëlle et LOUFRANI Claude, 1993, « «La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié». La syntaxe comme outil de description syntaxique », *Recherches sur le français parlé*, 1993, n° 12, 85-113.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1995 [1916], *Cours de linguistique générale*. Édité par Tullio De Mauro,

- Paris, Payot.
- SIESS Jürgen et VALENCY Gisèle, 2002, *La double adresse*, Paris, L'Harmattan.
- SPERBER Dan et WILSON Deirdre, 1989, *La pertinence: communication et cognition*, traduit par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Paris, Minuit.
- SPERBER Dan et WILSON Deirdre, 1986, *Relevance: communication and cognition*. Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- TANNEN Deborah, 1987, « Repetition in Conversation: Towards a Poetics of Talk », *Language*, 1987, vol. 63, n° 3, 574-605.
- TODOROV Tzvetan, 1973, « Le Discours de la magie ». *L'Homme* 13, n° 4 (1973): 38-65.
- TOURNIER Maurice, 1985, « Texte « propagandiste » et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation », *Mots*, 1985, vol. 11, 155-187.
- VAN GENNEP Arnold, 1969, *Les rites de passage*, Mouton, New-York, Wakefield, Paris, La Haye, (coll. « Rééditions »).
- WATINE Marie-Albane, 2012, « La réduplication : une interprétation dialogique », *Les figures à l'épreuve du discours : dialogisme et polyphonie*, Paris, PUPS, 49-64.
- WITTGENSTEIN Ludwig, 1993 [1922], *Tractatus logico-philosophicus*. Traduit par Gilles-Gaston Granger, Paris, Gallimard.
- ZUMTHOR Paul, 1990, *Performance, réception, lecture*, Longueuil, Le Préambule.